

Octobre 2012

Décision du 4 octobre 2012)

JORF n°0258 du 6 novembre 2012 page 17333

texte n° 36

DECISION

Décision du 4 octobre 2012 fixant la liste des engins à moteurs essence compatibles avec le supercarburant sans plomb 95-E10 (SP95-E10)

NOR: DEVR1237598S

Le directeur de l'énergie,

Vu le décret n° 62-1297 du 7 novembre 1962 modifié portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les règles techniques d'utilisation et les caractéristiques des produits pétroliers ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 1978 fixant la liste des carburants autorisés au regard des dispositions de l'article 265 ter du code des douanes ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2009 relatif aux caractéristiques du supercarburant sans plomb 95-E10,

Décide : **Article 1**

Les engins à moteurs compatibles avec le carburant SP95-E10 dont les caractéristiques sont définies par l'arrêté du 26 janvier 2009 susvisé sont listés en annexes I, II, III et IV. **Article 2**

La présente décision annule et remplace la décision du 4 octobre 2010 fixant la liste des engins à moteurs essence compatibles avec le supercarburant sans plomb 95-E10 (SP95-E10). **Article 3**

La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française. Annexe

A N N E X E S

A N N E X E I

CYCLOMOTEURS MIS À LA CIRCULATION EN FRANCE
COMPATIBLES AVEC LE CARBURANT SP95-E10

Néant.

A N N E X E II

MOTOCYCLETTES MISES À LA CIRCULATION EN FRANCE
COMPATIBLES AVEC LE CARBURANT SP95-E10

BMW : tous les modèles.

Honda : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 1993.

Triumph : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 2007.

Suzuki : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 2002.

A N N E X E I I I

VÉHICULES LÉGERS ET CAMIONNETTES MIS À LA CIRCULATION

EN FRANCE COMPATIBLES AVEC LE CARBURANT SP95-E10

Alfa Romeo :

- tous les modèles MiTo ;
- tous les modèles 159 équipés du moteur 1.8 16V ;
- tous les modèles 159 équipés du moteur 1.8 16V Tbi ;
- tous les modèles 159 équipés du moteur 3.2 JTS V6 ;
- tous les modèles Brera équipés du moteur 1.8 16V Tbi ;
- tous les modèles Brera équipés du moteur 3.2 JTS V6 ;
- tous les modèles Spider équipés du moteur 1.8 16V Tbi ;
- tous les modèles Spider équipés du moteur 3.2 JTS V6 ;
- tous les modèles Alfa 8C 4.7 32V.

Audi : tous les modèles essence mis en circulation à partir du 1er janvier 1992, à l'exception des modèles suivants :

- A2 : 1,6 l FSI 81 kW années modèle 2003 à 2005 ;
- A3 :
 - 1,6 l FSI 85 kW années modèle 2004 ;
 - 2,0 l FSI 110 kW années modèle 2004 ;
- A4 :
 - 2,0 l FSI 110 kW années modèle 2004 ;
- berline : tous les modèles avec chauffage stationnaire, année modèle 2001 à 2008 ;
- break : tous les modèles avec chauffage stationnaire, année modèle 2002 à 2008.

BMW : tous les modèles, à l'exception des modèles suivants qui nécessitent l'utilisation exclusive de SP 98 :

ANNÉE DE CONSTRUCTION

MODÈLE

1960-1964

700 s, 700 cs

1968-1977

2500, 2600, 2800, 2.8 l, 3.0 l, 3,0 s, 3,0 si, 3,3 l, 3,3 l

1968-1975

2800 cs, 2,5 cs, 3,0 cs, 3,0 csi, 3,0 csl

1966-1975

2000 tii, 2002 ti, 2002 tii, 2002 turbo

1962-1974

1600 GT, 1600 ti, 1800 ti, 1800 tisa

1972-1981

518 (92 kW), 520, 525, 528, 520 i, 525 i, 528 i, M5 535 i

1965-1970

2000 cs (88 kW), 2000 tilux

1975-1983

315, 318 i, 320 i, 323 i

1978-1983

316

1976-1983

320

1977-1986

728, 730, 728 i, 733 i (145/160 kW), 745 i

1976-1989

625 cs, 628 csi, 630 cs, 633 csi, 635 csi (160 kW)

1978-1984

M 635 csi (210 kW)

1978-1980

M1

1981-1987

518, 518 i, 520 i, 525 e (92/95 kW), 525 i, 528 i, M 535 i (141/160 kW)

1982-1994

318 i (77 kW), 320 i (92 kW), 323 i, 325 e (95 kW), M3

1982-1987

316, 320 i (95 kW), 325 i (126 kW)

1952-1969

Dixi, Goggo, 309, 501 jusqu'à 507, 602, 3200, Alpina B10

Cadillac : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 1997.

Chevrolet : tous les modèles essence répondant à la norme Euro V sont compatibles.

Citroën : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 2000.

Corvette : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 1997.

Dacia : tous les modèles essence sont compatibles.

Daewoo : aucun modèle compatible.

Daihatsu : Seuls les modèles suivants sont compatibles :

- tous les modèles SIRION M3 dont le numéro de série commence par JDAM3 ;
- tous les modèles MATERIA M4 dont le numéro de série commence par JDAM4 ;
- tous les modèles TERIOS J210 dont le numéro de série commence par JDAJ2 ;
- tous les modèles COPEN 1.3 dont le numéro de série commence par JDAL881 (à partir du numéro de châssis JDAL881K000004715) ;
- tous les modèles LA CUORE L276 dont le numéro de série commence par JDAL276 (à partir du numéro de châssis JDAL276S001105735) ;
- tous les modèles LA TREVIS L651 dont le numéro de série commence par JDAL651 (à partir du numéro de châssis JDAL651S000009253).

Fiat : tous les modèles classifiés Euro 3, Euro 4 et Euro 5 mis en circulation à partir du 1er janvier 2000, à l'exception des modèles suivants :

- Barchetta équipée du moteur 1,8 16V ;
- Bravo-Brava (182) équipé du moteur 1,6 16V ;
- Dobló équipé du moteur 1,6 16V ;
- Marea équipée du moteur 1,6 16V ;
- Marea équipée du moteur 2.0 20V ;
- Multipla équipé du moteur 1,6 16V ;
- Palio équipée du moteur 1,6 16V ;
- Punto (188) équipée du moteur 1,8 16V ;
- Stilo équipée du moteur 1,6 16V (uniquement Torque 1 596 cm³ ;
- Stilo équipée du moteur 1,8 16V ;
- Stilo équipée du moteur 2,4 20V.

Ford : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 2000, à l'exception du modèle MONDEO mis en circulation entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2006 équipé du moteur 1,8 l DOHC DISI 96 kW CFBA (injection directe).

Honda : tous les modèles équipés d'un système à injection.

Hyundai : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 1992.

Jaguar : tous les véhicules à motorisation essence à partir du 1er janvier 1992.

Kia : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 2000.

Lancia : tous les modèles classifiés Euro 3, Euro 4 et Euro 5 mis en circulation à partir du 1er janvier 2000, à l'exception des modèles suivants :

- Lybra équipée du moteur 1,6 16V ;
- Lybra équipée du moteur 1,8 16V ;
- Lybra équipée du moteur 2,0 20V ;
- Thesis équipée du moteur 2,0 turbo 20V ;
- Thesis équipée du moteur 2,4 20V ;
- Thesis équipée du moteur 3,0 V6 24V ;
- Thesis équipée du moteur 3,2 V6 24V.

Land Rover : tous les véhicules à motorisation essence à partir du 1er janvier 1996.

Lexus : tous les modèles mis en circulation pour l'Europe à partir du 1er janvier 1998, à l'exception des modèles suivants :

- IS250 2,5 l V6 équipée du moteur 4GR-FSE et produite entre août 2005 et septembre 2007 ;
- GS300 3,0 l V6 équipée du moteur 3GR-FSE et produite entre janvier 2005 et septembre 2007 ;
- LS460 4,6 l V8 équipée du moteur 1UR-FSE et produite entre août 2006 et septembre 2007.

Mazda : tous les modèles suivants mis en circulation à partir du 1er janvier 2002 :

- Mazda2 ;
- Mazda3 ;
- Mazda5 ;
- Mazda6 (berline et break) ;
- CX7 ;
- RX8 ;
- MX5 type NC (*).

(*) Type notifié sur la carte grise (JMZN*****).

Mercedes-Benz : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 1993, à l'exception des modèles suivants :

- équipés d'un moteur V12 ;
- équipés du moteur 271 942 mis en circulation entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2005 ;
- Classe A Turbo ;
- Classe B Turbo ;
- C 200 CGI Sportcoupé (type 203) équipé du moteur 203 743 ;
- C 200 CGI Break (type 203) équipé du moteur 203 243 ;
- CLK 200 CGI (type 209) équipé du moteur 209 343 ;
- CLK 200 CGI Cabriolet (type 209) équipé du moteur 209 443.

Mini : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 2000.

Nissan : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 2000.

Opel : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 2000, à l'exception des modèles équipés de moteur 2.2 Injection Directe (code moteur Z22YH).

Peugeot : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 2000.

Porsche : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 2000.

Renault : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 1997, à l'exception des modèles suivants :

- Renault 19 ;
- Megane 1 moteur 2,0 l équipée du moteur essence à injection directe F5R 700 ;
- Megane 1 moteur 2,0 l équipée du moteur essence à injection directe F5R 740 ;
- Laguna 2 moteur 2,0 l équipée du moteur essence à injection directe F5R 782 ;
- Laguna 2 équipée du moteur 2,0 l turbo F4R 764, mis en circulation entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2002 ;
- Laguna 2 équipée du moteur 2,0 l turbo F4R 765, mis en circulation entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2002 ;
- Espace 4 équipée du moteur 2,0 l turbo F4R 790, mis en circulation entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2002 ;
- Espace 4 équipée du moteur 2,0 l turbo F4R 794, mis en circulation entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2002 ;
- Velsatis équipée du moteur 2,0 l turbo F4R 762, mis en circulation entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2002 ;
- Velsatis équipée du moteur 2,0 l turbo F4R 763, mis en circulation entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2002 ;
- Avantime équipée du moteur 2,0 l turbo F4R 760, mis en circulation entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2002 ;
- Avantime équipée du moteur 2,0 l turbo F4R 761, mis en circulation entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2002.

Saab : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 1979.

Seat : tous les modèles suivants :

- Arosa (6H-6HS) : années modèle 1997 à 2004 ;
- Ibiza IV (6L) : à partir de l'année modèle 2002 ;
- Ibiza V (6J) : à partir de l'année modèle 2008 ;
- Cordoba II (6L) : à partir de l'année modèle 2003 ;
- Leon I (1M) : années modèle 1997 à 2006 ;
- Leon II (1P) : à partir de l'année modèle 2006 ;
- Toledo III (5P) : à partir de l'année modèle 2005, sauf 2,0 l FSI 110 kW moteur BLR ;

- Altea —/XL/Freetrack (5P) : à partir de l'année modèle 2004, sauf 2,0 I FSI 110 kW moteur BLR ;
- Alhambra (7MS) : à partir de l'année modèle 2001 ;
- Exeo (3R) : à partir de l'année modèle 2009.

Skoda : tous les modèles essence mis en circulation à partir du 1er janvier 1990, à l'exception des modèles suivants :

- Felicia : 1,3 I OHV 40 et 50 kW années modèle 1995 à 2002 (possible avec changement du régulateur de pression) ;
- Fabia (6Y) : 1,4 I 74 kW moteur BBZ ;
- Octavia I (1U) : 1,8 I 132 kW moteur AUQ jusqu'à l'année modèle 2007 ;
- Octavia II (1Z) : 1,6 I 85 kW moteur BLF ;
- Octavia II (1Z) : 2,0 I FSI 110 kW moteurs BLR et BVY ;
- Octavia II 4 × 4 Combi (1Z) : 2,0 I FSI 110 kW moteurs BLX et BVX ;
- Octavia II RS (1Z) : 2,0 I T-FSI 147 kW moteur BWA ;
- Superb I : 2,8 I V6 142 kW moteur AMX.

Smart : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 1993, à l'exception du modèle Smart Brabus.

Subaru : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 1991.

Suzuki : tous les modèles mis en circulation en France à partir du 1er janvier 1992.

Toyota : tous les modèles mis en circulation pour l'Europe à partir du 1er janvier 1998, à l'exception des modèles suivants :

- Avensis 2,0 I équipée du moteur 1AZ-FSE et produite entre juillet 2000 et octobre 2008 ;
- Avensis 2,4 I équipée du moteur 2AZ-FSE et produite entre juin 2003 et octobre 2008.

Volkswagen : tous les modèles essence mis en circulation à partir du 1er janvier 1992, à l'exception des modèles suivants :

- Lupo (6E) : 1,4 I 77 kW moteur ARR années modèle 2001 à 2004 ;
- Polo (9N) : 1,4 I 63 kW moteur AXU années modèle 2002 à 2006 ;
- Golf IV : 1,6 I 81 kW moteur BAD années modèle 2002 à 2004 ;
- Golf IV Variant : 1,6 I 81 kW moteur BAD années modèle 2002 à 2006 ;
- Bora/Bora Variant : 1,6 I 81 kW moteur BAD années modèle 2002 à 2005 ;
- Golf V : 1,4 I 66 kW moteur BKG années modèle 2004 à 2005 ;
- Golf V : 1,6 I 85 kW moteur BAG année modèle 2004 ;
- Golf V : 2,0 I 110 kW moteur AXW année modèle 2004 ;
- Touran : 1,6 I 85 kW moteur BAG années modèle 2002 à 2004 ;
- Touran : 2,0 I 110 kW moteur AXW année modèle 2004.

Volvo : tous les modèles mis en circulation à partir du 1er janvier 1977, à l'exception des modèles S40/V40 1,8 i.

A N N E X E I V

AUTRES ENGINs À MOTEURS ESSENCE (BATEAUX, TONDEUSES
À GAZON...) COMPATIBLES AVEC LE CARBURANT SP95-E10

Néant.

Fait le 4 octobre 2012.

Pour le directeur et par délégation :

Le directeur adjoint,

M. Pain